

COURS DE DROIT PRIVÉ DU NUMÉRIQUE

PLAN

Madame Agnès Robin

Directrice du Master Droit de la propriété intellectuelle et du numérique

Responsable du DU *Scientific Data Management*

Co-responsable du DU *Legal Tech & Innovation*

Introduction

1) Technologie numérique et formatage de l'information

Qu'est-ce que la technologie numérique ?

Qu'est-ce que la révolution numérique ?

2) Technologie numérique et diffusion de l'information

L'évolution des techniques de fixation des informations

L'évolution des techniques de transfert des informations

Les réseaux numériques : la nébuleuse numérique

Web 1.0, web 2.0, web 3.0...

3) Droit privé du numérique : *quid* ?

Droit de l'information et de la communication

Sources du droit privé du numérique

PARTIE 1 – LES OBJETS DE L'ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE

Chap. 1. La présentation des données

Section 1. Les données

A. Les données à caractère personnel

1. Le commerce des données à caractère personnel

a) Le marché européen

b) Le marché international

2. La protection des données à caractère personnel

a) Notions et principes

b) Droits et obligations

- c) Contrôles et sanctions
- B. Les données à caractère non personnel
 - 1. La libre circulation des données
 - a) Stratégie et enjeux
 - b) Textes
 - 2. L'ouverture et le partage des données
 - a) Principe d'ouverture
 - b) Principe de partage

Section 2. Les bases de données

- A. La base de données, création intellectuelle
 - 1. Définition unique
 - 2. Régime hybride
- B. La base de données, objet de propriété intellectuelle
 - 1. Conditions de protection
 - a) Par le droit d'auteur
 - b) Par le droit *sui generis*
 - 2. Conditions d'exploitation
 - a) En mode fermé
 - b) En mode ouvert

Chap. 2. Le traitement des données

Section 1. Le logiciel

- A. Le logiciel, création intellectuelle
 - 1. Définition
 - 2. Régime hybride
 - a) Droit d'auteur
 - b) Droit des brevets
- B. Le logiciel, objet de propriété intellectuelle
 - 1. Conditions de protection
 - 2. Conditions d'exploitation
 - a) En mode fermé

- b) En mode ouvert

Section 2. Le circuit intégré

- A. Le circuit intégré, création intellectuelle
- B. Le circuit intégré, objet de propriété intellectuelle
 - 1. Conditions de protection
 - 2. Conditions d'exploitation

Section 3. La blockchain

- A. Aspects techniques et juridiques de la blockchain
 - 1. Les aspects techniques
 - 2. Les aspects juridiques
 - a) Principe de liberté
 - b) Principe de responsabilité
- B. Les fonctions de la blockchain
 - 1. La transaction « désintermédiée »
 - a) Nature juridique
 - b) Régime juridique
 - 2. La publicité automatisée

Section 4. Les algorithmes et l'IA

- A. L'absence de protection des algorithmes
 - 1. Définition (+ systèmes d'intelligence artificielle)
 - 2. Fonds commun algorithmique
- B. La transparence des algorithmes
 - 1. Principe
 - 2. Application
 - a) Droit prospectif
 - b) Droit positif

PARTIE 2 – LES ACTEURS DE L'ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE

Chap. 1. Les services intermédiaires

Section 1. Les fournisseurs d'accès (transport des données)

A. Définition

1. Notion légale
2. Application jurisprudentielle

B. Responsabilité

1. Obligation de surveillance des informations transmises
 - a) Absence d'obligation de surveillance générale et permanente
 - b) Obligation de surveillance ciblée et temporaire
2. Obligation de lutter contre certaines infractions
 - a) Première catégorie d'infractions (divers) (art. 6, I, 7, al. 3 LCEN)
 - b) Deuxième catégorie d'infractions (terrorisme et pédopornographie) (art. 6-1 LCEN)
 - c) Troisième catégorie d'infractions (jeux d'argent) (art. 6, I, 7, al. 5 et 6 LCEN)
 - d) Quatrième catégorie d'infractions (propriété intellectuelle) (art. L. 336-3 CPI)
3. Obligation relatives aux données de connexion
 - a) Principe d'effacement des données
 - b) Principe de conservation des données

Section 2. Les fournisseurs d'hébergement (hébergement des données)

A. Définition

1. Notion légale
2. Application jurisprudentielle

B. Responsabilité

1. Obligations relatives aux contenus illicites
2. Obligations spécifiques à certains hébergeurs (partage de contenus en ligne)
3. Obligations relatives aux données personnelles

Chap. 2. Les plateformes en ligne

Section 1. Droit de l'Union

A. Services de la société de l'information

1. Définition
 2. Distinction
- #### B. Services de plateformes en ligne
1. Définition générale des plateformes en ligne
 - a) Typologie des plateformes
 - b) Définition légale des plateformes
 2. Sous-catégories de plateformes en ligne
 - a) Services d'intermédiation en ligne
 - b) Places de marché en ligne
 - c) Plateformes de partage de contenus en ligne
 - d) Plateformes permettant aux consommateurs de conclure des contrats à distance avec des professionnels
 - e) Très grandes plateformes

Section 2. Droit national

A. La notion de plateforme en ligne en droit de la consommation

1. La loi du 7 oct. 2016 pour une République numérique
2. L'ordonnance du 22 déc. 2021 transposant la directive 2019/2161

B. La notion de plateforme en ligne en droit de la propriété littéraire et artistique

1. Définition légale
2. Régime de responsabilité

PARTIE 3 – LES ACTES DANS L'ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE

Chap. 1. Les actes de communication

Section 1. L'identification numérique

A. La marque

1. L'enregistrement de la marque
2. La protection de la marque

B. Le nommage

1. L'attribution du nom de domaine
2. La protection du nom de domaine

Section 2. La publicité numérique

A. L'utilisation des données (analyse en *big data*)

1. Le ciblage
2. Le spamming

B. L'utilisation des mots-clés

1. La responsabilité des annonceurs
2. La responsabilité du prestataire du service publicitaire

Chap. 2. Les actes de commerce

Section 1. Qualification des actes

A. Actes de commerce à titre professionnel

1. Actes de commerce par nature
2. Réalisation habituelle d'actes de commerce

B. Obligations des commerçants

1. Obligation d'immatriculation
2. Autres obligations

Section 2. Le contrat de commerce en ligne

A. Un contrat électronique

1. Un contrat d'adhésion ?

a) Relations BtoB

b) Relation BtoC

2. Un contrat à distance

a) Relations BtoB

b) Relation BtoC

B. Exemple du contrat de *marketplace*

1. Droit de l'Union

a) Service de la société de l'information

b) Service d'intermédiation en ligne

2. Droit national

a) Contrat de courtage

b) Contrat de représentation